

L'ÉPARGNE SALARIALE

Programme de Formation : 1 jour

1 jour

Panorama historique de l'épargne salariale

- Les 5 lignes négociables du bulletin de salaire.
- Historique : grandes étapes, principales réformes
- **Loi « PACTE » - Toutes les dispositions relatives à l'épargne salariale**
- Les intervenants de l'épargne salariale : qui fait quoi

Les mécanismes de l'épargne salariale

- Le partage des performances :
 - Participation : formules légales et dérogatoires. Groupes
 - Intéressement : principes. comment construire un bon accord. Le supplément, pièges à éviter
 - **Exercice : audit d'un accord**
- Les plans d'épargne salariale :
 - PEE, PERCO, accords de groupe, Actionnariat salarié
 - Les politiques d'abondement
 - Modes de sortie : déblocages, capital, rente viagère
 - Compte épargne temps et Epargne Salariale

De la mise en place aux régimes fiscaux et sociaux

- Négociation et mise en place des mécanismes :
 - Mise en place : Droit commun et modes dérogatoires
 - Les obligations de négociation
- Régimes fiscaux et sociaux :
 - Pour l'entreprise
 - Pour le bénéficiaire
 - **Exercice application : calcul rendement net & abondement**

Gestion financière et administrative :

- Gestion financière :
 - Fonds communs de Placement d'Entreprise (FCPE): réglementation, catégories, DICI, types de fonds, fonctionnement, VL, frais, rôle des conseils de surveillance
 - Offre de FCPE : fonds individualisés, fonds multi entreprises, gestion du PEE et gestion du PERCO, fonds solidaires...
 - Comptes Courants Bloqués dans la Participation
- Tenue de compte et tenue de registre : la gestion administrative
- **Révision des dispositifs : question à se poser, appel d'offres...**

Etat des lieux et données de marché :

- Volumétrie, taux d'équipement, benchmarks, les acteurs.

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré requis

POUR QUI

- Responsables RH
- Responsables rémunération et avantages sociaux
- Responsables Administratif et Financier
- Responsables Juridique ou Communication Epargne Salariale.
- Chargés d'affaires (banque, assurance, protection sociale)
- Responsables juridiques
- Représentants des salariés
- Membres de Conseils de Surveillance de FCPE

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les dispositifs d'épargne d'entreprise
- Choisir les dispositifs les plus adaptés aux besoins de l'entreprise et des salariés.
- Apprendre à mettre en œuvre ces dispositifs et en assurer le suivi.
- Être en mesure de renseigner des salariés et de communiquer sur ces sujets
- Connaitre le traitement fiscal et social de l'épargne d'entreprise.

QUELS BÉNÉFICES

À l'issue de cette formation, vous serez capables :

- D'identifier les spécificités de chaque dispositif d'épargne en entreprise
- De sélectionner la solution/les combinaisons de solutions adaptées à l'entreprise
- D'évaluer les coûts et bénéfices de chaque solution
- De les mettre en place dans l'entreprise

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

INTERVENANTS

- Hubert Clerbois
Consultant et professionnel reconnu en épargne d'entreprise, gestion financière ou protection sociale.

HORAIRES

9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30 : 7 heures de formation

TARIF : 950 € HT/jour + 20 % de TVA :

Bonus : Pauses café, déjeuner et support de formation offerts !

LIEU

Formation en présentiel ou en distanciel à préciser au moment de l'inscription

